

PROCÈS-VERBAL de la deuxième (17-02) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 14 février 2017, à 9 h, au local G-130 du Cégep de Rimouski.

---

17-02.01 – ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS : mesdames Lyanna Bernier, Marianne Bérubé-Dufour, Marlène Cormier, Yolande Huard, Odette Lefebvre, Jocelynn Meadows, Carole Paradis, Annie-Claude Prud'homme et Jessy Talbot; messieurs Dany April (président), Serge Desrosiers, Julien Fecteau-Robertson, Luc Jobin, Benjamin St-Gelais et Richard Tousignant.

**ABSENCES MOTIVÉES** : madame Marie-Pier Martel; messieurs Dave Gagnon et Jean Simard.

**ÉTAIT ABSENTE** : madame Geneviève Morin.

**ONT ÉGALEMENT ASSISTÉ** : mesdames Isabelle Breton (secrétaire d'assemblée), Sylvie Fortier (points .05 et .06) et Hélène Rhéaume (observatrice).

*Monsieur Dany April souhaite la bienvenue à l'assemblée.*

17-02.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> (17-01) réunion
  - a) Adoption
  - b) Suites
- .04 – Information
- .05 – IMQ – Calendriers scolaires 2017-2018 et 2018-2019 : *information*
- .06 – IMQ - Modifications des grilles de programmes : *avis*
- .07 – Politique régissant l'organisation des stages en mer : *avis*
- .08 – Cégep – Modifications des grilles de programmes : *avis*
- .09 – Nomination au comité d'éthique à la recherche : *avis*
- .10 – Amendement au Règlement sur les droits d'admission (Règlement 99-02.10) : *avis*
- .11 – Amendement au Règlement sur les droits d'inscription (Règlement 99-03.11) : *avis*
- .12 – Amendement à la Politique tarifaire concernant certains services supplémentaires (catégorie C-10 du Cahier de gestion) : *avis*
- .13 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Il est PROPOSÉ par monsieur Richard Tousignant, APPUYÉ par madame Lyanna Bernier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été proposé.

...2

17-02.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 1<sup>RE</sup> (17-01) RÉUNION

## a) Adoption

Point .07 (Cégep – Modifications de grilles de programmes)

Reformuler la dernière phrase du deuxième paragraphe comme suit : « La reformulation de certaines compétences dans le devis ministériel a entraîné une réduction du nombre d'heures d'enseignement pour les disciplines contributives biologie et chimie. »

Il est PROPOSÉ par madame Jocelynn Meadows, APPUYÉ par madame Lyanna Bernier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 1<sup>re</sup> (17-01) réunion tel qu'il a été modifié.

## b) Suites

**Politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuelle :**

Monsieur Dany April informe les membres que la *Politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuelle* sera présentée de nouveau lors de la séance du 14 mars prochain due à de nouvelles modifications.

**Services adaptés :**

Monsieur Dany April mentionne que la ressource qui travaille actuellement à conseiller le Cégep sur les orientations à prendre pour améliorer les Services adaptés a déjà identifié des éléments à corriger qui sont en concordance avec ce que les départements ont déjà suggéré depuis quelques trimestres, notamment en ce qui a trait au développement de l'autonomie des étudiantes et des étudiants concernés.

**Préalables :**

Monsieur Dany April rappelle que le Ministère est revenu sur sa décision de faire disparaître les anciens préalables du secondaire dans les conditions d'admission, ce qui causait des problèmes d'analyse des demandes. Il reste toutefois certains problèmes à régler puisque la révision des nouveaux préalables a eu pour effet de changer les anciens de certains programmes comme en Navigation. D'autres préalables du secondaire du nouveau régime ont fait l'objet de modifications tardivement, comme en Technologie d'analyses biomédicales. Dans ce cas, une mesure temporaire sera mise en place pour permettre aux étudiantes et aux étudiants qui n'ont pas fait le cours manquant de poursuivre leurs études dans ce programme tout de même.

**Journée pédagogique :**

Madame Jocelynn Meadows, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs, souligne que les membres du personnel ont bien répondu à l'inscription en ligne pour les ateliers de la demi-journée pédagogique. Quatre-vingt-dix inscriptions ont été reçues jusqu'à maintenant. Elle profite de l'occasion pour inviter de nouveau le personnel à y participer.

**Processus de mise en œuvre des attestations d'études collégiales (AEC) développées dans une autre institution :**

Monsieur Dany April rappelle que le processus d'adoption des attestations d'études collégiales (AEC) est actuellement en évolution dans le réseau, puisque de moins en moins de ces dernières sont développées localement et qu'il existe de plus en plus d'échanges entre les établissements d'enseignement. Il demande aux membres de réfléchir sur la pertinence d'adopter ces projets développés ailleurs dans le réseau et qui ont déjà fait l'objet d'un processus d'adoption. Monsieur Serge Desrosiers, coordonnateur responsable de l'organisation et du cheminement

scolaires, ajoute que le Ministère n'exige plus de résolution du conseil d'administration pour procéder à la mise en application des AEC.

Madame Odette Lefebvre, conseillère pédagogique aux Services de formation continue, se propose pour présenter, à la prochaine commission des études, la procédure d'élaboration des AEC développées localement.

#### 17-02.04 – INFORMATION

- **Technologie de radiodiagnostic**

Monsieur Dany April explique que le Ministère analyse actuellement les besoins de formation en échographie. Cette spécialité est actuellement intégrée au programme Technologie de radiodiagnostic, mais l'évolution de ce secteur dans les dernières années semble évoluer à un point tel que les ministères concernés et l'ordre se demandent s'il n'est pas nécessaire d'en faire une formation spécifique. Monsieur April participe la semaine prochaine, comme porte-parole de la Fédération pour ce programme, à l'analyse de la profession de ce secteur d'activité. D'après lui, il est fort probable que le Ministère autorise éventuellement un programme particulier pour cette spécialisation. Dans cette perspective, la direction du Collège aura à évaluer la possibilité de demander une autorisation pour l'offre de ce programme à Rimouski.

#### 17-02.05 – IMQ – CALENDRIERS SCOLAIRES 2017-2018 ET 2018-2019 : INFORMATION

Madame Sylvie Fortier, conseillère pédagogique à l'IMQ, présente les calendriers scolaires 2017-2018 et 2018-2019 de l'Institut maritime du Québec.

#### 17-02.06 – IMQ - MODIFICATIONS DES GRILLES DE PROGRAMMES : AVIS

L'IMQ a procédé à la révision de ses grilles de programmes :

248.A0	Technologie de l'architecture navale
248.B0	Navigation
248.D0	Techniques de génie mécanique de marine
410.A0	Techniques de la logistique du transport

Ces modifications visent à assurer un meilleur cheminement scolaire des étudiantes et des étudiants, à favoriser la réussite, à mieux harmoniser les apprentissages, à favoriser la disponibilité du personnel enseignant et à équilibrer les tâches départementales.

CONSIDÉRANT que les grilles de cours modifiées reflètent les changements à apporter aux programmes;

CONSIDÉRANT que les grilles de cours modifiées permettent un cheminement harmonieux pour l'étudiante ou l'étudiant et favorisent la réussite;

CONSIDÉRANT que les grilles de cours modifiées favorisent la disponibilité du personnel enseignant et un équilibre des tâches départementales;

CONSIDÉRANT que les grilles de cours modifiées sont le fruit d'un travail collaboratif;

CONSIDÉRANT que les grilles de cours modifiées ont reçu un avis favorable du comité des études de l'IMQ à la séance du 11 janvier 2017 (réf. : IMQ CÉ2017-01.04);

Il est PROPOSÉ par monsieur Serge Desrosiers, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte les modifications proposées aux grilles de programmes 248.A0, 248.B0, 248.D0 et 410.A0, telles qu'elles ont été présentées.

#### 17-02.07 – POLITIQUE RÉGISSANT L'ORGANISATION DES STAGES EN MER : AVIS

Le *Règlement relatif à l'organisation des stages en mer* (Règlement 06-06.24) fait partie du Cahier de gestion (catégorie E-07) du Collège. Ce Règlement contient actuellement l'ensemble des procédures, règles et modalités de gestion en place pour l'organisation et l'encadrement des stages. Plusieurs de ces éléments relèvent de la gestion interne et ne devraient pas se trouver dans un règlement.

Afin de réduire la lourdeur administrative et de permettre les modifications requises par les fréquentes modifications réglementaires de Transports Canada (TC) et l'évolution des processus de gestion internes, le Règlement a été décliné en une Politique qui vise à établir les modalités du fonctionnement et de l'organisation des stages en mer pour les programmes Navigation et Techniques de génie mécanique de marine. Cette politique réfère ensuite à des procédures internes, mises en place afin d'établir les règles d'application spécifiques. Les modifications apportées à ces procédures seront faites en collaboration avec les instances concernées et présentées au comité des études de l'IMQ à titre informatif.

CONSIDÉRANT que les modifications proposées ont reçu un avis favorable du comité des études de l'IMQ du 6 juin 2016;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées ont reçu un avis favorable de la Régie des études à sa séance du 14 décembre 2016 (réf. : CÉ2016-03.05);

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Cormier, APPUYÉ par monsieur Luc Jobin et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte la *Politique régissant l'organisation des stages en mer* telle qu'elle a été déposée et qu'il abroge le *Règlement relatif à l'organisation des stages en mer* (Règlement 06-06.24), catégorie E-07 du Cahier de gestion.

#### 17-02.08 – CÉGEP – MODIFICATIONS DES GRILLES DE PROGRAMMES : AVIS

Chaque année, des modifications aux grilles de programmes sont demandées. Ces modifications sont apportées pour diverses raisons, entre autres d'ordre pédagogique ou pour répondre aux besoins des universités ou du marché du travail. Cette année, des modifications ont été demandées dans les programmes suivants :

120.A0	Techniques de diététique
140.C0	Technologie d'analyses biomédicales (révision de programme)
180.A0	Soins infirmiers
190.B0	Technologie forestière
221.A0	Technologie de l'architecture
221.B0	Technologie du génie civil
221.C0	Technologie de la mécanique du bâtiment
241.A0	Techniques de génie mécanique

241.DO	Technologie de maintenance industrielle
243.BO	Technologie de l'électronique
310.A0	Techniques policières
410.BO	Techniques de comptabilité et de gestion
500.LA	Arts, lettres et communication, Option Langues (profil Allemand)
500.LE	Arts, lettres et communication, Option Langues (profil Espagnol)

Ces modifications visent à assurer un meilleur cheminement scolaire des étudiantes et des étudiants, à mieux harmoniser les apprentissages entre les trimestres, à mieux répondre aux besoins du marché du travail ou encore à équilibrer les tâches départementales entre les trimestres.

CONSIDÉRANT que les grilles de cours reflètent les modifications apportées aux programmes;

CONSIDÉRANT que les grilles de cours permettent un cheminement harmonieux pour l'étudiante ou l'étudiant;

CONSIDÉRANT que les grilles de cours ont été discutées en comité de programme;

CONSIDÉRANT que ces propositions ont fait l'objet d'analyse par le SQEP et le SEAR;

Il est PROPOSÉ par madame Carole Paradis, APPUYÉ par madame Lyanna Bernier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte les grilles modifiées des programmes suivants : 120.A0, 140.C0, 180.A0, 190.B0, 221.A0, 221.B0, 221.C0, 241.A0, 241.D0, 243.B0, 310.A0, 410.B0, 500.LA et 500.LE, telles qu'elles ont été présentées.

#### 17-02.09 – NOMINATION AU COMITÉ D'ÉTHIQUE À LA RECHERCHE : AVIS

Pour répondre aux exigences des organismes subventionnaires en recherche (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines et Instituts de recherche en santé du Canada) et pour se conformer à l'article 7.1 de la *Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des participants humains* (catégorie E-21 du Cahier de gestion), le Collège se doit de réviser la composition du comité d'éthique à la recherche.

CONSIDÉRANT l'obligation de répondre aux exigences des organismes subventionnaires en ce qui concerne la composition du comité d'éthique à la recherche;

CONSIDÉRANT la nécessité de réviser la composition du comité d'éthique à la recherche, tel qu'il est stipulé dans la *Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des participants humains* (catégorie E-21 du Cahier de gestion);

Il est PROPOSÉ par madame Odette Lefebvre, APPUYÉ par monsieur Richard Tousignant et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il :

- Nomme les personnes suivantes à titre de nouveaux membres du comité d'éthique à la recherche :
  - Jocelynn Meadows, directrice adjointe par intérim à la Direction des services éducatifs;
  - Annie-Claude Prud'Homme, conseillère pédagogique au Cégep de Rimouski;
  - Sylvie Fortier, conseillère pédagogique à l'Institut maritime du Québec.

- Renouvelle les mandats des personnes suivantes :
  - François Delisle, enseignant en philosophie;
  - David Pelletier, enseignant en biologie;
  - Jean-Claude Simard, enseignant retraité.

17-02.10 – **AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LES DROITS D'ADMISSION (RÈGLEMENT 99-02.10) : AVIS**

Le contexte budgétaire actuel exige que le Collège révise l'ensemble de ses pratiques de façon à atteindre les objectifs fixés du plan de redressement. Ce travail implique de revoir l'ensemble des dépenses et des revenus.

Dans certains cas, ce travail d'analyse nous amène à remettre en question certains frais liés à l'admission, à l'inscription et à certains services supplémentaires offerts aux étudiantes et aux étudiants. La révision de cette tarification se fait dans le respect des pratiques admises dans le réseau collégial.

CONSIDÉRANT le besoin de réviser nos pratiques, particulièrement dans le contexte budgétaire actuel;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des trois associations étudiantes;

CONSIDÉRANT la nécessité de certains rattrapages par rapport à la réalité du réseau collégial dans les frais exigés aux étudiantes et aux étudiants;

Il est PROPOSÉ par madame Odette Lefebvre, APPUYÉ par monsieur Serge Desrosiers et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il amende le *Règlement sur les droits d'admission* (Règlement 99-02.10), catégorie C-07A du Cahier de gestion.

17-02.11 – **AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LES DROITS D'INSCRIPTION (RÈGLEMENT 99-03.11) : AVIS**

Le contexte budgétaire actuel exige que le Collège révise l'ensemble de ses pratiques de façon à atteindre les objectifs fixés du plan de redressement. Ce travail implique de revoir l'ensemble des dépenses et des revenus.

Dans certains cas, ce travail d'analyse nous amène à remettre en question certains frais liés à l'admission, à l'inscription et à certains services supplémentaires offerts aux étudiantes et aux étudiants. La révision de cette tarification se fait dans le respect des pratiques admises dans le réseau collégial.

CONSIDÉRANT le besoin de réviser nos pratiques, particulièrement dans le contexte budgétaire actuel;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des trois associations étudiantes;

CONSIDÉRANT la nécessité de certains rattrapages par rapport à la réalité du réseau collégial dans les frais exigés aux étudiantes et aux étudiants;

Il est PROPOSÉ par monsieur Richard Tousignant, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il

amende le *Règlement sur les droits d'inscription* (Règlement 99-03.11), catégorie C-07B du Cahier de gestion.

17-02.12 – **AMENDEMENT À LA POLITIQUE TARIFAIRE CONCERNANT CERTAINS SERVICES SUPPLÉMENTAIRES (CATÉGORIE C-10 DU CAHIER DE GESTION) : AVIS**

Le contexte budgétaire actuel exige que le Collège révise l'ensemble de ses pratiques de façon à atteindre les objectifs fixés du plan de redressement. Ce travail implique de revoir l'ensemble des dépenses et des revenus.

Dans certains cas, ce travail d'analyse nous amène à remettre en question certains frais liés à l'admission, à l'inscription et à certains services supplémentaires offerts aux étudiantes et aux étudiants. La révision de cette tarification se fait dans le respect des pratiques admises dans le réseau collégial.

CONSIDÉRANT le besoin de réviser nos pratiques, particulièrement dans le contexte budgétaire actuel;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des trois associations étudiantes;

CONSIDÉRANT la nécessité de certains rattrapages par rapport à la réalité du réseau collégial dans les frais exigés aux étudiantes et aux étudiants;

Il est PROPOSÉ par madame Yolande Huard, APPUYÉ par madame Lyanna Bernier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration afin qu'il amende la *Politique tarifaire concernant certains services supplémentaires* (catégorie C-10 du Cahier de gestion).

17-02.13 – **PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION**

- Procédure d'élaboration des attestations d'études collégiales (AEC) développées localement : information

La séance est levée à 9 h 39.

---

Président

---

Secrétaire d'assemblée